

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°063/2020

OBJET : ECOLOGIE : l'attribution d'une aide financière pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

L'an deux mille vingt, le neuf du mois de juillet à 19 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 juillet 2020

PRESENTS : BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEJR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDER / Bouabdallah LAFTAS / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Thierry VISSIAN / Michaëli TRUCCHI / Nathalie DIGANI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Kathy NICOLAS / Françoise DAMILANO / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / Sandrine GUGLIELMINO / Philippe JANIN / Véronique MINISCLOUX

PROCURATIONS : Robert NARDELLI à Romain BIANCHI / Vanessa BEAUJAUD à Sabrina DIVRY /

Maëva THOMMERET à Véronique MINISCLOUX / Jean-Marc OCCHIROSSI à Sandrine GUGLIELMINO.

ABSENT : Gracienne DODAIN /

Secrétaire de séance : Martine DUNOYER DE SEGONZAC

Vu le Code Général des Collectivités,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Considérant l'intérêt de soutenir les particuliers pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

Considérant le dossier à compléter, différentes pièces sont à fournir, afin de satisfaire aux exigences conditionnant la subvention, à savoir :

- ✳ le formulaire de demande de subvention et son questionnaire complété,
- ✳ une attestation sur l'honneur,
- ✳ CNI
- ✳ la copie du certificat d'homologation du vélo à assistance électrique,
- ✳ la copie de la facture d'achat au nom propre de l'utilisateur,
- ✳ la copie d'un justificatif de domicile (datant de moins de trois mois au même nom et adresse que ceux figurant sur la facture),
- ✳ un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

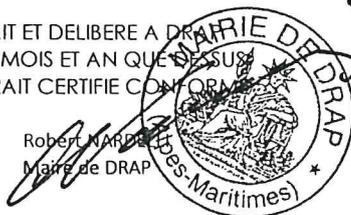
Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire ou son représentant à attribuer une aide financière de 50 euros (CINQUANTE euros) à chaque particulier achetant un vélo à assistance électrique.

.....
Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 21 Votants : 26 Absents : 1 Pour : 26 Contre : 0 Abstentions : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE A
LES JOUR, MOIS ET AN QUE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI
Maire de DRAP



Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 15/07/2020
Affichage le : 16/07/2020